SFN FO FPA

Compte rendu FO CRE

Picardie du 22 mars 2017

Représentants FO au CRE présents :

PEYREBESSE PATRICK Titulaire FOULON CHOI Suppléante, DIDIER BOURGUIGNON, Représentant Syndical

Présent pour la Direction :

Pascal Sandifort : DRHDS
Guenezan Stephan : DR

CRE PICARDIE

Amiens, le 22 mars 2017

DECLARATION DES MEMBRES DU CRE PICARDIE
Tentative de suicide d'un collègue

Suite à la tentative de suicide d'un salarié du Centre de Douai Cantin, les membres du CRE Picardie s'associent aux déclarations lues au CCE le 8 mars et au CRE Nord Pas de Calais hier, et tiennent à apporter leur soutien au salarié et leur solidarité à sa famille.

Le 18 octobre 2016, une expertise a mis en évidence la présence de troubles psycho-sociaux qui sont venus remplacer les risques psycho sociaux installés depuis des années et qui n'ont pas été traités

Le CCE a dénoncé cet état dans sa déclaration du 8 mars 2017 et un droit d'alerte sociale est déposé auprès de l'inspection du travail.

L'IC-CHSCT a voté une motion dénonçant cette situation de troubles psychosociaux générés par les pressions mises au personnel afin de réaliser le changement statutaire de l'AFPA.
Dans notre région, nous connaissons tous des personnes qui subissent des fortes pressions par des directions qui n'ont qu'une idée en tête : réduire l'effectif.

Que fait la direction depuis six mois pour suivre les recommandations de l'ICCHSCT, du CCE et de l'expert ?

Comme l'affirme l'ICCHSCT « *Les RPS ne se traitent pas par des déclarations d'intention et de la communication* ».

La Picardie a déjà connu un tel drame et l'acte désespéré de notre collègue nous replonge dans cette triste période.

Cette situation ne peut plus durer, nous exigeons de la direction qu'elle prenne des mesures de prévention et engage un plan d'action efficace permettant d'éviter cette souffrance au travail.

Approbation du P.V du CRE du 22février 2017.

Les PV du CRE du 22 février est voté 5 voix pour.

Subvention du CRE.

Les membres réaffirme de pouvoir obtenir les ¾ de la subvention afin de pouvoir faire bénéficier le personnel des prestations des ASC de l'année 2017.
Le DRH s'engage à demander une avance au national avant le 10 avril.

Politique de recrutement des stagiaires en Hauts de France

Pour FO : Cette présentation n'a jamais été faite au national ? Nous sommes encore AFPA nationale, pourquoi il y a aurait- il des différents modes recrutements d'une région à l'autre ? De plus les personnes transférer aux filiales ne sont pas connues à l'heure actuelle, donc vous ne pouvez informer le CRE puisque l'activité des salariés, va être impacté d'un changement.

L'utilité du chargé de recrutement lors de l'entretien permet de mesurer sa capacité à apprendre et sa motivation.
Selon la présentation qui nous a été faite :
Il ne s'agit pas d'une région pilote, ni d'expérimentation.
Cette nouvelle politique vient de Directives nationales et Régionales. Lesquelles ?

FO : Dans le cadre du plan 500.000 une note de cadrage relative aux modalités d'entrée en formation a précisé « les pratiques de recrutement pour faciliter l'entrée en formation du plus grand nombre » .Cette consigne est estimée peu cohérente avec les besoins et les spécificités des stagiaires, ni la qualité d'écoute nécessaire. « L'AFPA doit faire évoluer leurs pratiques de recrutement pour faciliter l'entrée et apporter un conseil qui permette l'accès à la formation ». Aujourd'hui on veut continuer à appliquer cette méthode au détriment d'un vrai recrutement basé sur une approche qualitative, d'écoute et de motivation du candidat.
Rentabilité dans la construction du parcours 20 minutes, conseil, bientôt plus de test ni d'entretien avec les exigences des financeurs suivant leurs critères. On veut détruire le métier de chargé de recrutement. Les chargés de recrutement que deviennent- ils si demain pas de test ou d'entretien à faire passer ?

Pour FO : Pour le chargé de recrutement, il semblerait qu'il soit en train de glisser sur des tâches de conseil en formation. Intervention supposé dans les différents partenaires sociaux, pôle emploi, mission local etc, par encore complétement défini.
Demain plus de test ni d'entretien sur les exigences des financeurs (demandeurs d'emplois et nouvel appel d'offre du conseil régional), les recrutements sont à la marge sur les niveaux 3 et 4 et tendent à disparaitre aussi. Les personnes vues dans le cadre de marché privé sont vues par les AT, avec des passages de test ou pas. Légitimité de faire passer les tests ou pas ? Par rapport à leur classification ?

Pour FO d'autres conséquences : Des stagiaires de tous niveaux n'ayant pas le pré requis, que le formateur devra gérer et s'adapter .Individualiser le suivi créant une surcharge de travail supplémentaire.
Risque de taux d'abandon, taux d'échec, taux d'employabilité plus important du fait de ne pas avoir de filtre. Equité de recrutement d'une région à l'autre ? Nous ne sommes plus maîtres du recrutement ni autonome aujourd'hui. Les financeurs payent, commandes et nous devons nous exécuter face aux exigences qui vont nous mettre en difficulté en sachant que ceux-ci nous attendent sur des critères d'employabilité.

Situation économique et financière à fin décembre 2016 et projection 2017.

Chiffre d'affaire : 79.5 millions d'euro.
+ 10% d'augmentation que 2015 mais identique au budget.
74 millions d'euro dans les centres et 5 millions en sous traitance (paiement direct).
5 à 9 % refacturation pour frais de gestion et activité administrative.
Rapporte une marge, pas d'effet sur EBE

Dépense de Fonctionnement :
19 millions d'euros en 2015
26 millions d'euros en 2016 soit + 7 millions d'euros
Charges du personnel :
47500000 en 2015
49500000 en 2016 + 20 millions d'euros
Production délocalisée sur les formations.

EBE 2015 : + 5.7 millions d'euro EBE : 2016 + 3.6 millions d'euro

EBE s'est dégradé dû à une activité plus dense, en augmentation mais (-2 millions d'euro) mais beaucoup plus couteuse.

Pour FO : se pose des interrogations sur cette somme, de 2 M euro car en Picardie peu de formations délocalisées et reste perplexe !

Par rapport aux critères suivants :

Dépense de mise en œuvre des formations - indicateur Matière Œuvre /Petit Outillage
Délocalisation des formations (coût location)
Simulation statiques / nouvelle formations – dotation
Remise en route des formations
Une provision par sécurité sur le paiement des loyers à France Domaine pour les années 2009 2016 est faite de 25 millions d'euro par la DR.

Pour FO : l'état nous veut du bien en agitant des menaces financières, c'est comme quand il garantit l'EPIC !

La construction du budget 2017 n'est pas encore arbitré au national. Celle qui avait été faite en fin d'année doit être révisée et le sera une seconde fois sur la réponse à l'appel d'offre.

Point sur les appels d'offres du conseil régional

Il y aura une 2ème consultation sur la vae et une 3ème sur les formations en milieu carcéral.
La durée de la formation est à la baisse, et l'exercice est très difficile avec les autres OF .Pour le partage de l'allotissement la baisse du prix est assez sévère.
Sur le tertiaire il a été très difficile de maintenir les prix pratiqués par l'AFPA, les autres OF étant mieux placés.

Information sur le futur dispositif d'accompagnement des formateurs sans activité pérenne

SFN FO FPA

Déclaration FO du 22 mars 2017

Le projet « anticipation de l'absence définitive d'activité pérenne des formateurs » proposé par la direction régionale des Hauts de France, dans le cadre de la perte d'appels d'offres, ressemble étrangement à un plan social déguisé.

La délégation Force ouvrière n'accompagnera pas, ni ne collaborera avec la Direction des Hauts de France dans son projet.

La délégation Force Ouvrière ne fera aucune proposition à la direction, mais travaillera avec les salariés pour garantir emplois et salaire.

La délégation Force Ouvrière sera vigilante et n'acceptera pas que les conditions de travail du personnel, soient dégradées.

En effet, les salariés des Hauts de France ne sont pas responsables de la perte d'activité.
Les décisions prisent par la direction relève de son périmètre de responsabilité, à elle d'assumer.

Force ouvrière défendra les intérêts des salariés et non ceux de la direction

La Direction présente son projet.
Identification des formateurs en absence d'activité définitive et pérenne (pendant leur activité), avril donc 2017 selon la Direction.

Pour FO : la direction doit connaitre d'ores et déjà qui n'aura plus d'activité sur les formations qui n'ont plus de commandes dans la réponse à l'appel d'offre puisque les notifications doivent être pour le mois de juin !

Cet accompagnement est de la responsabilité de la Direction, des questions demeures essentielles pourtant.

Combien de formateurs serons-nous identifiés en absence d'activité définitive pérenne d'ici le mois de juin sur la grande région ?
Un DRH sera-t-il suffisant pour mettre en œuvre le projet selon son processus ?
Jusque-là, la DR veut appliquer ce projet, d'autres mesures peuvent être faites, GPECC, et avec la loi travail, nous en avons aucune certitude, tant les informations ne sont pas fiable, malhonnête et incertaine et avec une Direction Nationale à géométrie variable depuis le début de l'année !

Pour FO : pourquoi n'appliquons pas ce projet aux cadres hiérarchiques puisque l'activité est en baisse. Dans les hautes sphères c'est la protection suprême assurée. Ce sont encore une fois de plus les formateurs qui sont sacrifiés alors que c'est eux qui produisent ! Où est la logique ?

Situation RH et fichier RH actualisé.

Total effectifs CDD + CDI : 181.82 / Total CDI : 132.93 / Total formateurs CDI : 61
Formateur Picardie : 61 cdi en février 60 en janvier
Formateur cdd : 49.43 en février contre 46.19 en janvier +3 salariés

Situation RH Fin janvier 2017

Personnel PICARDIE	Janvier	Février	
Cdi	128.7	97.97	- 30.73
Cdd	53.12	54.33	+1
TOTAL	**181.82**	**176.3**	**- 5.52**

FORMATEURS	PICARDIE	Cdi	Cdd
Amiens		17	15.03
Beauvais		6	5
Compiègne		12	5.5
Laon		14	9.37
Creil		12	13.52
Total	**81%**	**61**	**49.43**

FO : La saignée dans les effectifs des formateurs continus toujours et toujours, précarité pour un jour précarité pour toujours ! Et ce n'est pas avec les objectifs de la DG de baisser les cdi de 350 personnes tous les ans qui va inverser la tendance !

Relais RH Creil, Compiègne ?
La Direction affirme que c'est sur l'Oise (donc Beauvais en plus) alors que sur la proposition faite à la salarié au départ était sur 2 centres seulement.
Il faut adapter, ajuster l'appui au périmètre du poste et au collectif du territoire.

Pour FO : il y a vraiment un manque d'honnêteté de la DR, sans moyen de déplacement, ni de compensation financière, il faut travailler plus sans aucune contrepartie ! Inacceptable !

Déploiement métis ; plan d'action HDF

Métis est un outil pour déployer notre stratégie numérique et élargir notre offre sur une dimension multimodale. Objectif final : implanté Métis dans l'ensemble de l'AFPA pour un usage généralisé.

Vague 1 : 1er semestre 2017
Déploiement des 83 formations qualifiantes déjà instrumentées d'un kit pédagogique et mises en œuvre sur les 103 sites validés techniquement.

(critères DSI : Fibre Optique pour l'accès WAN et Label Infra pour les infrastructures locales)

Vague 2 : 2ème semestre 2017
Création des parcours menant au titre professionnel que les régions s'engagent à doter de ressources et à mutualiser via la DIFQ.
Déploiement des autres formations qualifiantes au fur et à mesure de, de la co-construction de l'instrumentation pédagogique référent et augmentation du nombre de centres techniquement éligibles (Maubeuge)

Vague 3 : 2018 – ouverture sur toutes les offres

Réunir deux conditions ; site techniquement validé par la dsi et équipe pédagogique pour la formation.

DEMULTIPLICATEURS
MULTIMODALITE : Catherine BAYART – Eric Vitet - Arnaud RASSE – Chantal DEKERLE
METIS : Catherine BAYART – Nicolas PAUL – Gilles REY – Eric VITET – Chantal DEKERLE – Christian MORTELETTE
REFERENT REGIONAL METIS : Catherine BAYART
Programmation sur la région Picardie

Le 12 et 13/04/2017	**Nicolas Paul / Eric Vitet**	**Amiens**

Pour FO : la Picardie est déjà équipée à l'âge de pierre ! Quand on voit le matériel informatique sous windows xp version 2003, les écrans, et aucun réseau wifi dans les centres AFPA. Il se passera 10 ans avant d'être à l'ère de la fibre optique et du numérique ! Avec quel investissement ? Cet outil permettra à terme d'augmenter la production nombre de stagiaires, par formateurs. Réduire l'effectif formateur en gérant plusieurs groupes en centre et même à distance puisque l'outil intègre toutes les cours pédagogiques pour une utilisation en autonomie. Cette pédagogie numérique sera difficile à mettre en œuvre avec le public que nous accueillons, de faible niveau et dont il faut un accompagnement soutenu dans nos formations.

Information recrutement embauche CDD

Pour FO : rejoins la position du syndicat qui a découvert cette malhonnêteté de la DR.
Pas d'information faite au CRE dans le document remis sur les embauches et les départs en mars 2017.Hors découverte, d'un site sur internet concurrent INDEEP, de postes à l'AFPA de cdd sur la grande région. Ni les salariés en cdi, ni les cdd ne peuvent y avoir accès ?
En dehors de la consultation de la bourse des emplois alors qu'avant les cdd y figuraient.
La direction camouffle une autre possibilité pour les formateurs qui seraient en sous activité des postes et même pour des cdd qui voudraient se positionner ! C'est inadmissible, à croire que la DR veut se séparer rapidement des cdi, pour mieux embauché les cdd à des bas salaires !
C'est inacceptable ! Malhonnête, déloyale vis-à-vis de tous les salariés !

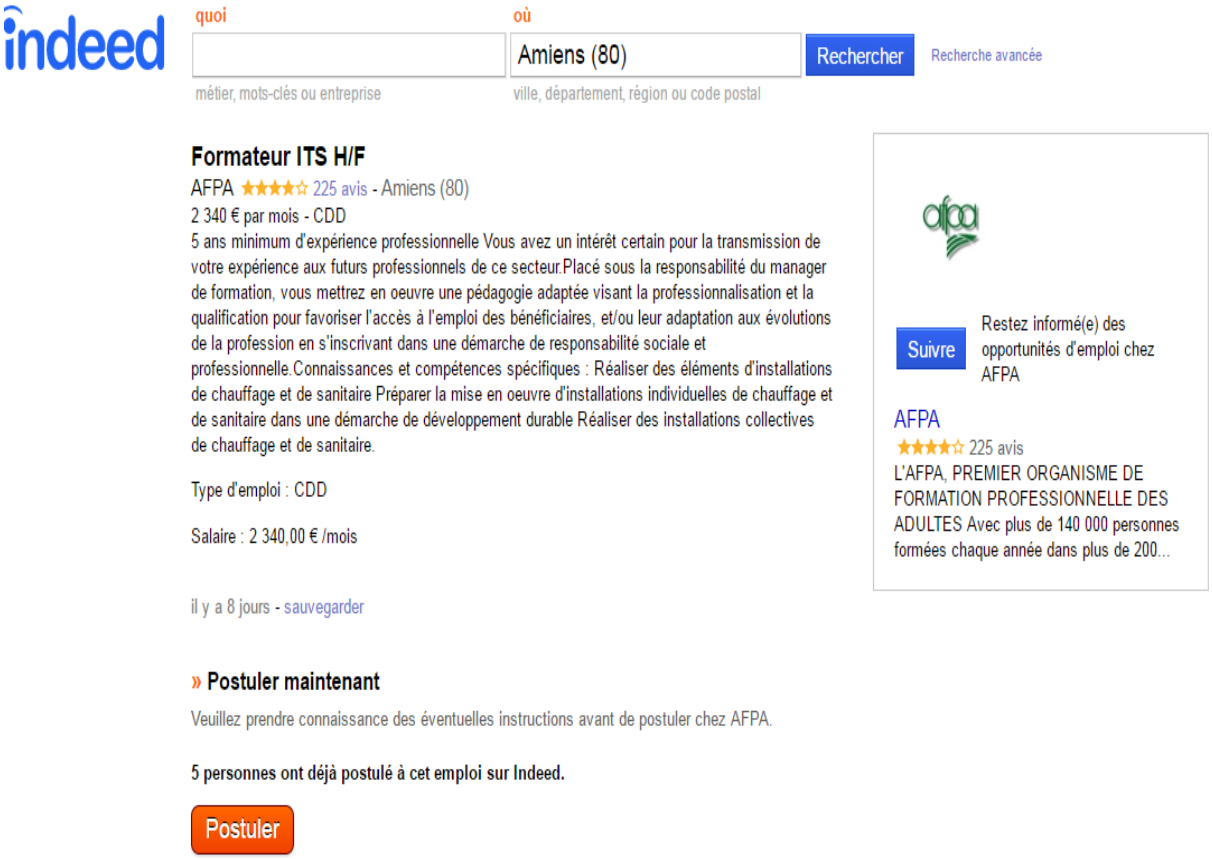

Une autre découverte : celle d'un livre distribué par le président de l'AFPA dans tous les centres à 24000 exemplaires ,10.000 pour les salariés AFPA et 14000 pour les partenaires pour un montant de 78.000 euro .Toutes les délégations sont choquées, écœurés de ce gaspillage alors qu'en début d'année, aucun agenda n'était distribué aux agents !

Pour FO : depuis 2010 pas de NAO, l'austérité c'est pour l'ensemble des salariés et le président dans un contexte d'économie financière gaspille l'argent des comptes AFPA au lieu de le rétribuer, signe d'une vraie reconnaissance du travail des salariés !

Questions infos du Président

Pas toujours de nouvelle concernant la subvention du Conseil Régional sur la restauration et l'hébergement.

Entretien annuel d'activité : pas de chiffrage par le DRH, du fait de la remontée des centres.

La situation aujourd'hui, c'est que la casse continue toujours …… de l'AFPA et sur les salariés !!

- Pas toujours de budget régional (du jamais vu) !
- Réponse en appel d'offre, résultat des notifications juin 2017, que restera-t-il des formations ?
- Plus de SIEG, juste des reliquats de parcours …..
- Un projet RH pour les formateurs, à qui le prochain tour ….. ?
- A la découverte d'un circuit parallèle d'un site de recrutement (indeed) d'emploi AFPA, invisible pour tous les salariés. !
- Pas de perspective de date pour les élections …. !
- 8 organismes de formation, avec un budget en baisse de 36% pour la grande région, et un prix HTS fortement en baisse, on va se développer certainement….. !
- Des géomètres quadrillant tous les centres pour le plan de réduction de surface, ça rassure !! On va pouvoir vendre ……. !!
- Le livre de « la colère » de Barrou, dépouillant les comptes financiers de l'AFPA !

Ah l'EPIC, le sauveur et ses 2 filiales fêter aux champagne et petits fours par certains et que ça changerait rien !

Vous avez cru, formateurs à l'AFPA……de demain ……. ?

L'AFPA ne croit plus en vous ……et va se séparer de vous ….. !

SFN FO FPA
AFPA en région Picardie – Patrick PEYREBESSE – DSR FO ,1 rue des minimes 02007 Laon cedex –
ppeyrebesse@gmail.com N° 06.33.43.14.66